

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Année 2014



**Rapport présenté par Monsieur Thierry Maisonnave, vice-président de la COBAS, et adopté en conseil
communautaire le 23 juillet 2015**

Rapport rédigé par le Pôle Environnement & Gestion des Déchets

Rapport à la disposition du public de la COBAS et dans les collectivités adhérentes

**Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000**

SOMMAIRE

PARTIE I. INTRODUCTION	6
1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS	6
2. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS	7
3. LE SERVICE « POLE ENVIRONNEMENT & GESTION DES DECHETS »	7
4. LES CHIFFRES-CLES ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014	8
a. Les chiffres-clés	8
b. Les faits marquants	8
PARTIE II. LES INDICATEURS TECHNIQUES	10
1. ORGANISATION DE LA COLLECTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COBAS	10
2. LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES	10
a. Collecte des ordures ménagères et assimilées	10
b. Focus sur la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte	11
c. Focus sur la collecte des déchets recyclables des ménages	12
d. Collecte des déchets de jardin	14
e. Collecte des encombrants sur appel téléphonique	14
f. Collecte en déchèteries	15
g. Synthèse sur la collecte des déchets provenant des ménages et assimilés	17
3. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS	18
a. Collecte des déchets non ménagers dans le cadre de la redevance spéciale	18
b. Collecte des déchets non ménagers en déchèterie professionnelle	18
c. Apports directs des services municipaux	19
d. Gestion du varech	20
e. Synthèse sur la collecte des déchets non ménagers	20
4. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2014	21
5. LE TRANSFERT, LE TRI ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	23
a. Le centre de transfert	23
b. La plateforme de compostage	24
c. Le centre de tri	25
d. L'installation de stockage de déchets non dangereux	26
6. COMMUNICATION ET ACTIONS DE PREVENTION	27
a. A la rencontre des usagers	27
b. Animations dans les établissements scolaires	27
c. Sensibilisation au cours de manifestations publiques	28
d. Autres sensibilisations	29
7. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL	30
a. Evolution de l'état du personnel	30
b. Evolution de l'absentéisme	30
c. Evolution des accidents de travail	31
PARTIE III. LES INDICATEURS FINANCIERS	32
1. DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE	32
a. Montant annuel global	32
b. Détail des principaux postes de dépense	32
c. Modalités de financement	33

d.	<i>Synthèse du budget du pôle « Environnement & Gestion des déchets »</i>	34
2.	LES PRESTATAIRES DE TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS	35
3.	LES MARCHES PUBLICS	36
4.	DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES	37
a.	<i>La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers</i> 37	
b.	<i>Les recettes issues de la gestion des déchets non ménagers</i>	37
c.	<i>Les aides perçues</i>	37
d.	<i>Les subventions perçues</i>	37
e.	<i>Les recettes de valorisation</i>	38

PARTIE IV. BILAN ET PERSPECTIVES **39**

1.	LES FAITS MARQUANTS EN 2014	39
2.	LES PERSPECTIVES 2015	39

LEXIQUE

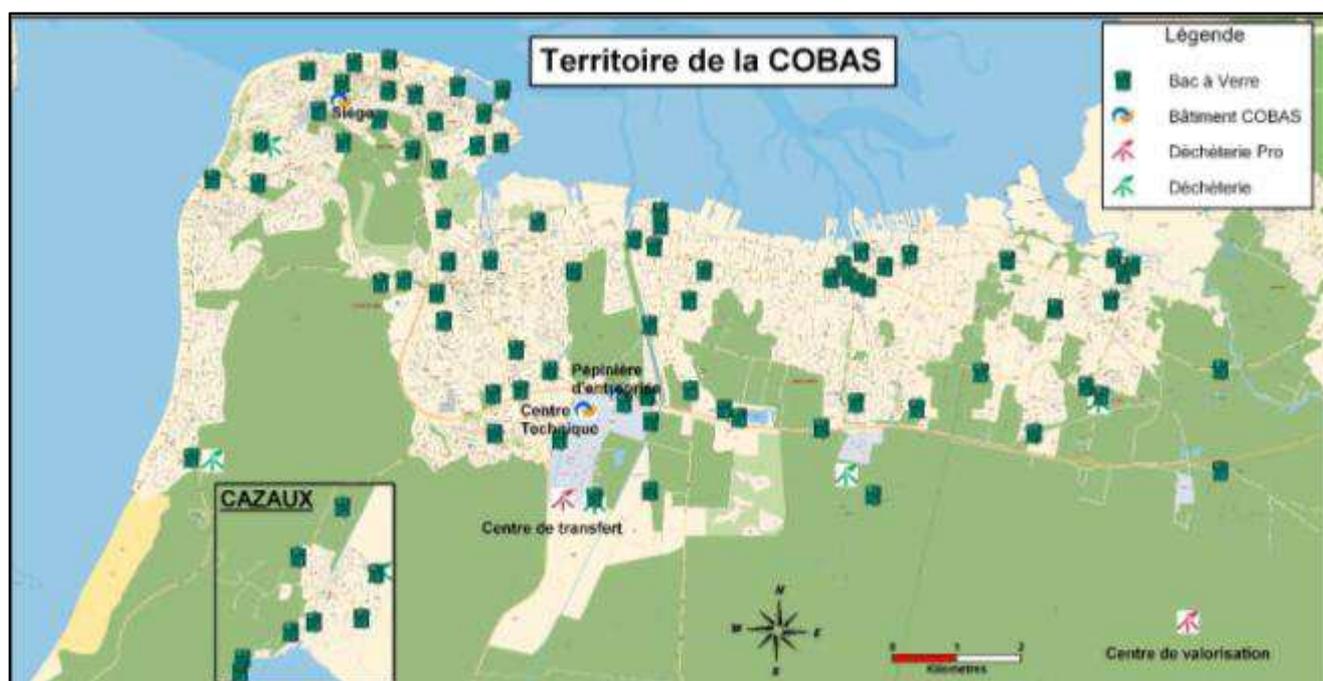
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
COBAS : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
CSR : Combustible solide de récupération
Cx : « x » collecte(s) hebdomadaire(s)
DDS : Déchets dangereux spécifiques
DGF : Dotation globale de fonctionnement
DJ : Déchets de jardin
DNV : Déchets non valorisable
DEEE : Déchets d'équipements électriques et électroniques
DSP : Délégation de service public
ELA : Emballage pour Liquide Alimentaire (= briques alimentaires)
EMR : Emballage Ménager Recyclable (= cartons et cartonnettes)
ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux
NC : Non communiqué
OMA : Ordures ménagères et assimilées
OMr : Ordures ménagères résiduelles
OV : Objets volumineux (ou encombrants)
PàP : Porte-à-porte
PEHD : Polyéthylène haute densité (= bouteilles plastiques opaques)
PET : Polyéthylène téréphtalate (= bouteilles plastiques transparentes)
REC : Déchets recyclables
REP : Responsabilité élargie du producteur
TEOM : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

PARTIE I. INTRODUCTION

1. LE TERRITOIRE DE LA COBAS

En 2014, la COBAS c'est :

- **4 communes** du Sud Bassin,
- **63 382 habitants** répartis sur **329 km²** (densité : 192 hab./km²)
- Près de **46 000 résidences** (principales ou secondaires) équipées en bacs



Nom des communes adhérentes	Population 2014	Variation 2013/2014	% population COBAS
Arcachon	11 096	-1,6%	18%
Gujan-Mestras	20 375	2,5%	32%
La Teste de Buch	24 942	-0,3%	39%
Le Teich	6 969	3,9%	11%
TOTAL	63 382	0,8%	100%

Entre 2013 et 2014, la croissance démographique de la COBAS (+ 0,8 %) est deux fois supérieure à la croissance démographique en France (+ 0,4 %).

Population de référence : La COBAS compte, au plus fort de la fréquentation estivale, une population atteignant près de 250 000 habitants, contre un peu plus de 60 000 sédentaires en hiver. La population pondérée sur l'année est approximativement équivalente à la population DGF¹, estimée à **80 133 habitants en 2014**.

Cette dernière sert de population de référence pour les calculs de performance (ratios exprimés en kg/hab./an).

¹ Population DGF = population totale + 1 habitant par résidence secondaire + 1 habitant par emplacement de caravane en aire d'accueil.

2. LES COMPETENCES EXERCEES PAR LA COBAS

La COBAS exerce sa mission de service public d'élimination des déchets dans le cadre législatif défini notamment par les articles L.2224-13 et L.2224-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La COBAS dispose de la compétence globale de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération.

La pré-collecte (gestion des bacs et des colonnes aériennes ou enterrées), la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le centre de transfert sont gérés **en régie directe**.

Le transport est assuré selon le flux concerné **en régie directe ou par des prestataires privés**.

La COBAS confie le traitement des déchets ménagers et assimilés à **des prestataires privés**, sous forme de délégation de service public (DSP) ou marchés de prestations et de services.

Matériaux	Collecte	Transport	Traitement
Ordures Ménagères résiduelles (OMr)			
Déchets recyclables des ménages (REC)			
Déchets de jardin (DJ)			
Verre			
Encombrants (OV)			
Déchets des déchèteries		COBAS : Non valorisables ; Inertes ; Papiers/Cartons ; Déchets verts ; Bois ; Souches. Prestataires : Ferrailles ; DEEE, DDS, Huiles ; Piles ; Batteries...	Prestataires et éco-organismes

3. LE SERVICE « POLE ENVIRONNEMENT & GESTION DES DECHETS »

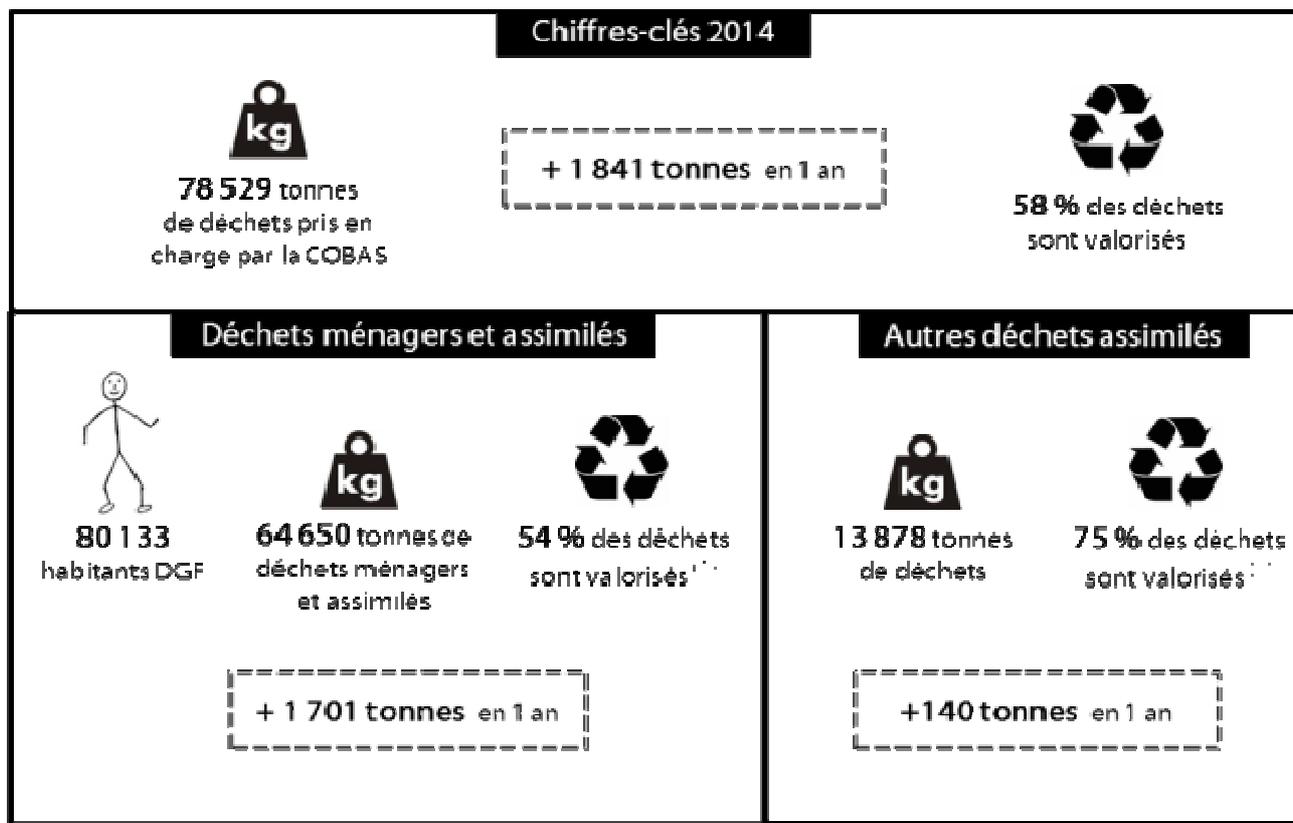
Le Pôle Environnement & Gestion des Déchets » comprend 141 agents permanents, 2 chargés de mission à temps plein et fait appel à des agents remplaçants (saisonniers et remplacement pour des congés maladie).

Le Pôle est constitué de :

- La Direction Opérationnelle, qui regroupe les services « collecte », « déchèteries & transport », « centre de transfert », « garage » et « suivi d'exploitation » ;
- La Direction Fonctionnelle, qui regroupe les services « administratifs et relations usagers », « traitement des déchets et bilans d'activités » et la chargée de mission « prévention des déchets ».

4. LES CHIFFRES-CLES ET FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014

a. Les chiffres-clés



[1] Hors gravats et inertes

Remarques :

- Sur 64 650 tonnes de déchets ménagers, 7 821 tonnes de déchets non valorisables proviennent d'activités professionnelles et sont collectées en mélange avec les ordures ménagères dans le cadre de la redevance spéciale ;
- Les « autres déchets assimilés » désignent les déchets collectés en déchèterie professionnelle, les apports directs des services municipaux au centre de transfert et au centre de valorisation et le varech.

b. Les faits marquants

- Mise en place de 7 nouvelles bornes enterrées pour la collecte des bouteilles en verre, portant le parc actuel à 44 colonnes enterrées,
- Acquisition de matériel de collecte,
- Construction d'une 2^{ème} trémie pour recevoir les déchets recyclables au centre de transfert,
- Poursuite du programme de prévention en partenariat avec l'ADEME :
 - Nouvelle campagne de distribution de composteurs individuels,
 - Etude sur la lutte contre le gaspillage alimentaire,
 - Distribution des kits d'économiseur d'eau,
 - Compostage collectif en pied d'immeuble à la Règue Verte (La Teste),
- Extension de la REP Eco mobilier à Gujan-Mestras,
- Des travaux de réfection et mise aux normes de l'ensemble des déchèteries de la COBAS :
 - Clôture à Gujan-Mestras,
 - Séparateur hydrocarbure au point-vert d'Arcachon,

- Pose de garde-corps au Teich,
- Location d'un broyeur lent électrique pour les déchets végétaux et mise en place d'un transformateur tarif vert au centre de transfert.

PARTIE II. LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. ORGANISATION DE LA COLLECTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COBAS

Flux	Mode de collecte	Fréquence de collecte	Exutoire
Ordures ménagères résiduelles	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes enterrées	Individuel : C1 (C2 du 14/07 au 31/08) Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : selon demandes	Stockage (ISDND de Lapouyade – SOVAL VEOLIA Propreté)
Déchets recyclables (hors verre)	Porte-à-porte , en bacs Quelques colonnes enterrées	Individuel : C1 Collectif : C2 Autres ⁽¹⁾ : C2	Valorisation matière (Centre de tri du Teich – SITA Sud-Ouest)
Déchets de jardin	Porte-à-porte , en bacs	Individuel uniquement : C1	Valorisation organique (Plateforme de compostage du Teich – DSP SITA)
Verre	Apport volontaire , en colonnes aériennes ou enterrées.	Selon le taux de remplissage	Valorisation matière (Usine à Vayres – O-I Manufacturing)
Encombrants	Porte-à-porte , sur appel téléphonique. Dépôt des objets sur le trottoir.	Collecte mensuelle avec inscription préalable. 1 ^{er} jeudi : Arcachon 2 ^{ème} jeudi : La Teste 3 ^{ème} jeudi : Gujan-Mestras / Le Teich	Stockage (ISDND de Lapouyade – SOVAL VEOLIA Propreté) Valorisation matière des DEEE (OCAD3E)
Déchets des déchèteries	6 déchèteries et 1 point vert pour les ménages 1 déchèterie professionnelle	Ouverture toute l'année du lundi au dimanche midi	Exutoire selon flux

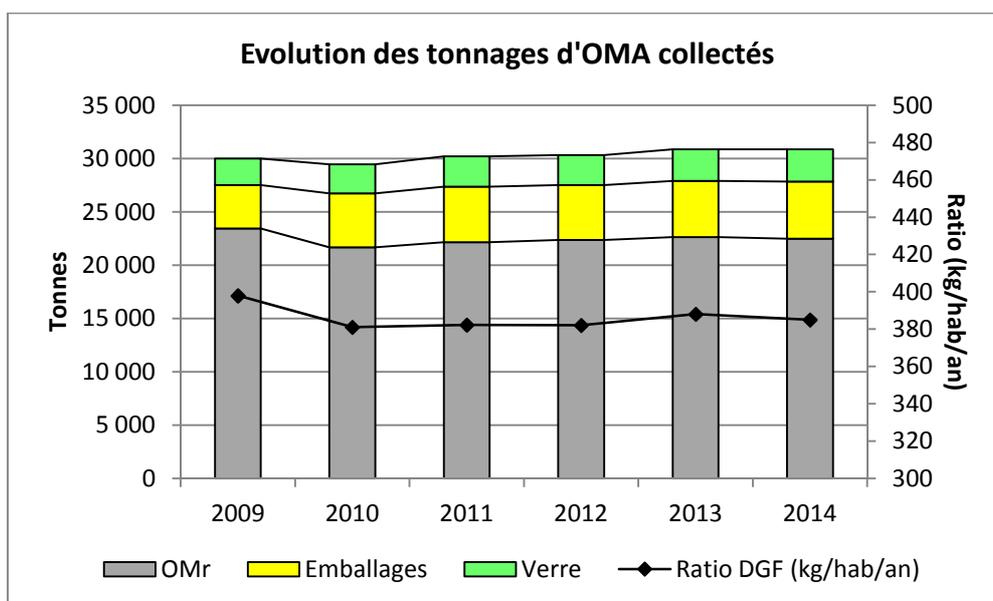
⁽¹⁾ Redevance spéciale, manifestations.

2. LA COLLECTE DES DECHETS DES MENAGES ET ASSIMILES

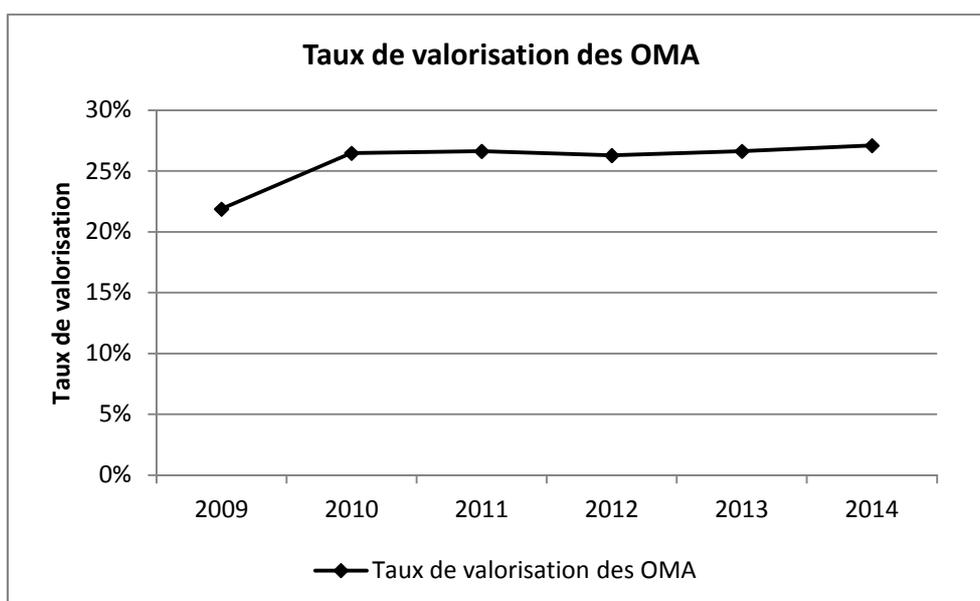
a. Collecte des ordures ménagères et assimilées

En 2014, 30 858 tonnes d'ordures ménagères et assimilées (OMA) ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 385 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte des OMA, comprenant les ordures ménagères résiduelles (OMr), les emballages recyclables et le verre, est stable entre 2013 et 2014 mais elle est supérieure à la moyenne nationale (365 kg/hab./an [source : ADEME 2011]).



Le taux de valorisation des ordures ménagères et assimilées (OMA) est de 27 % en 2014 (taux de valorisation stable depuis 2010).

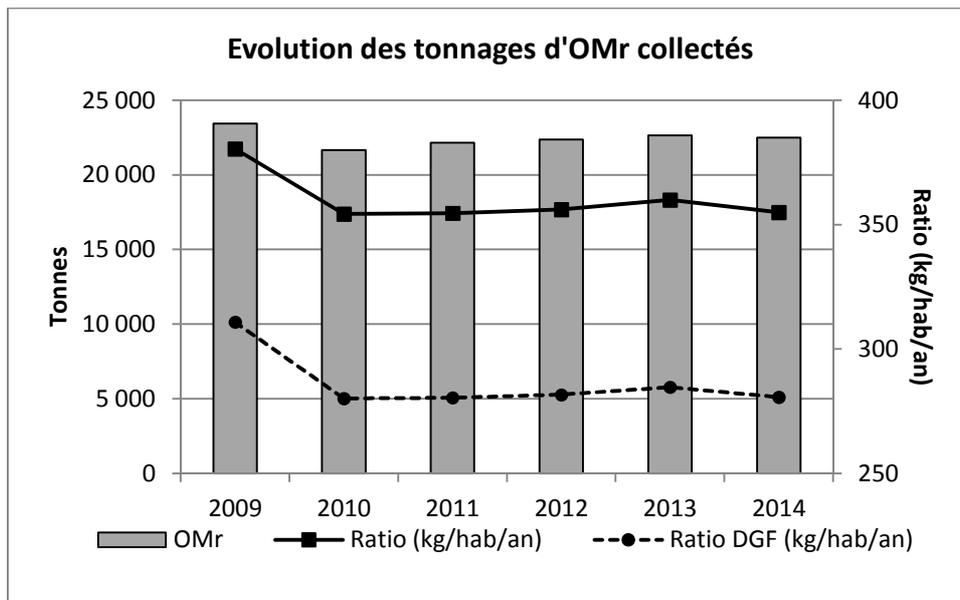


b. Focus sur la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte

En 2014, 22 495 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMr) ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 281 kg/hab./an (population DGF).

Les quantités d'OMr (ratio de collecte) ont diminué de - 1,4 % entre 2013 et 2014, grâce aux efforts de communication sur la prévention des déchets et les gestes du tri notamment.

Le ratio de collecte des OMr est inférieur à la moyenne nationale (288 kg/hab./an [source : ADEME 2011]).



Les ordures ménagères résiduelles (OMr) collectées sont réceptionnées au centre de transfert de la COBAS puis envoyées vers l'ISDND de Lapouyade (stockage).

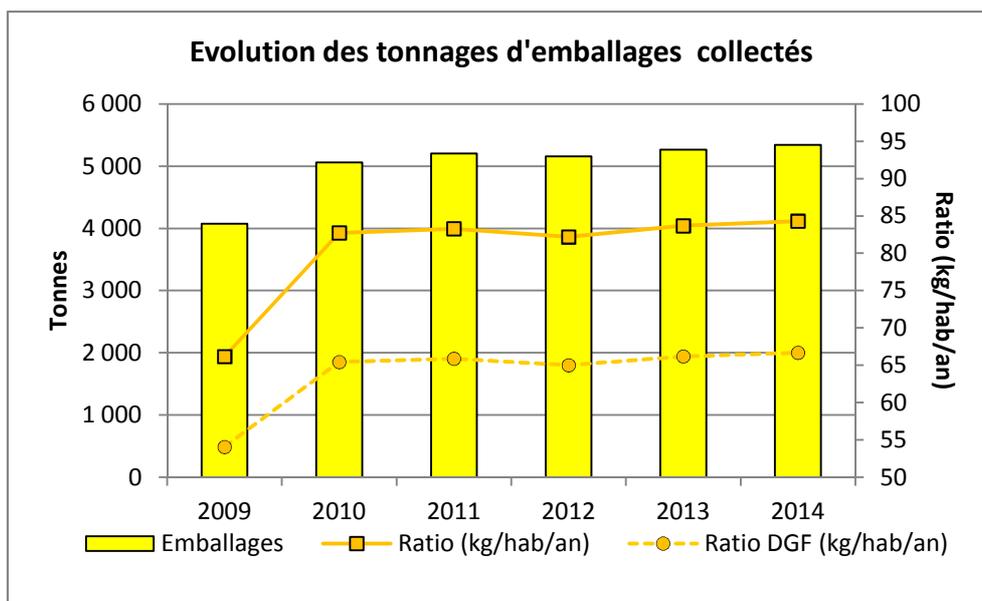
c. Focus sur la collecte des déchets recyclables des ménages

En 2014, 8 363 tonnes de déchets recyclables (emballages recyclables, papiers et verre) ont été collectés sur le territoire de la COBAS.

- **Focus sur la collecte des emballages recyclables et la qualité du tri :**

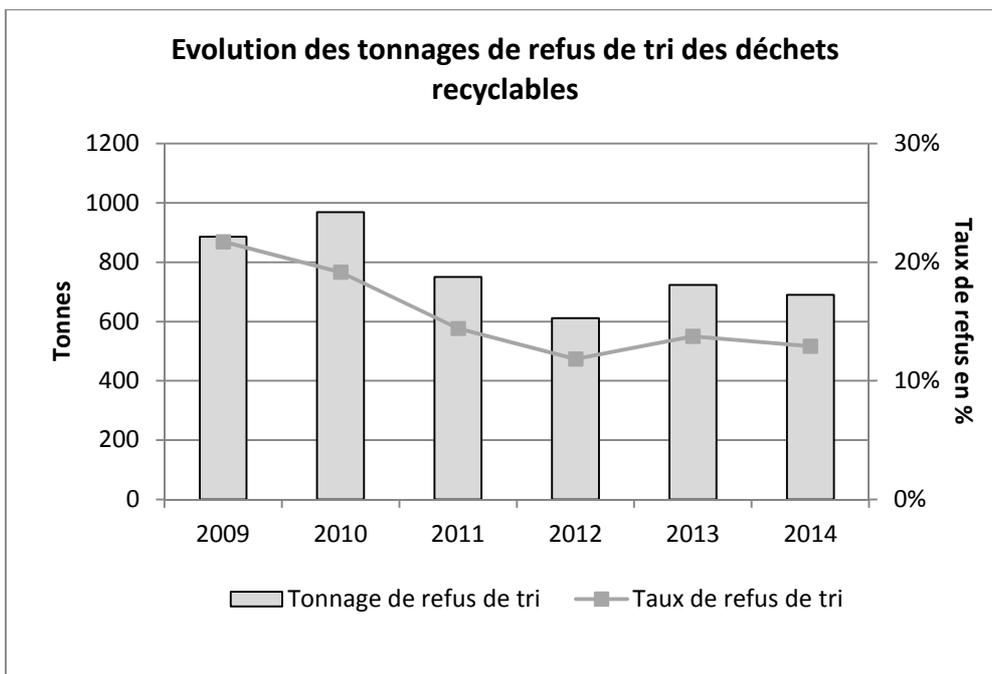
En 2014, 5 343 tonnes d'emballages recyclables ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 67 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte des emballages recyclables a augmenté de + 1,5 % entre 2013 et 2014. Elle est sensiblement supérieure à la moyenne nationale (48 kg/hab./an [source : ADEME 2011]).



Les emballages recyclables collectés sont réceptionnés au centre de transfert de la COBAS puis envoyés vers le centre de tri du Teich.

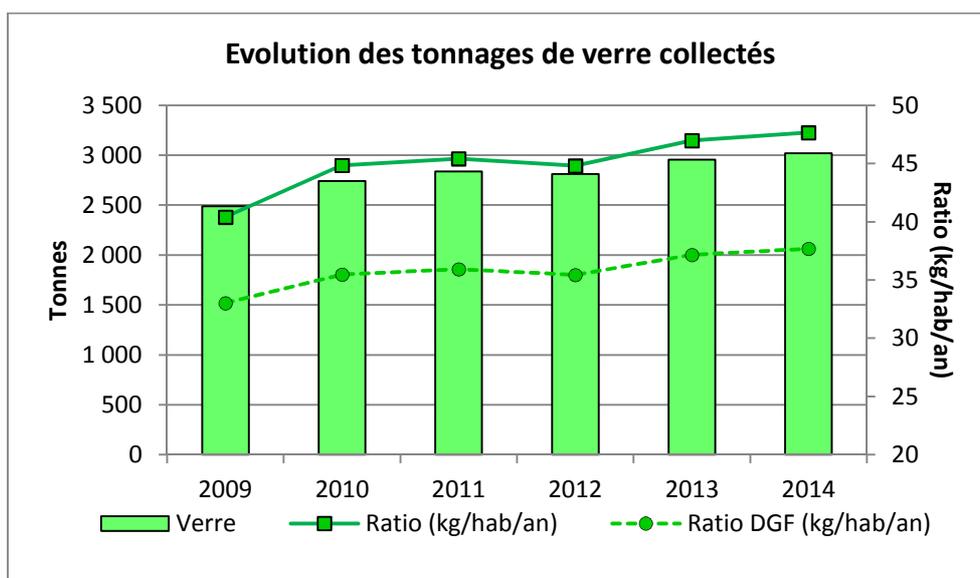
En 2014, le tonnage de refus (690 tonnes) est en légère baisse de 34 tonnes par rapport au tonnage de refus en 2013, et le taux de refus équivaut à 13 % des tonnages collectés. Ce taux de refus reste sensiblement inférieur aux données nationales (17 %) [source : ADEME 2013].



- **Focus sur la collecte du verre :**

En 2014, 3 020 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 38 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte du verre a augmenté de + 1,4 % entre 2013 et 2014. Elle est supérieure à la moyenne nationale (29 kg/hab./an [source : ADEME 2011]).

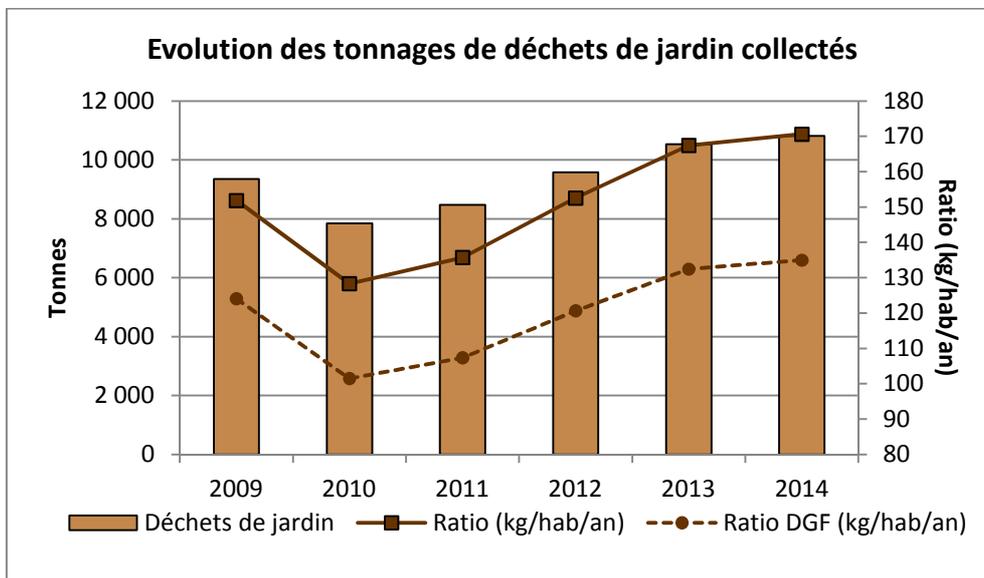


La totalité du verre collecté est réceptionnée au centre de transfert de la COBAS puis envoyée en valorisation matière chez O-I Manufacturing (à Vayres).

d. Collecte des déchets de jardin

En 2014, 10 815 tonnes de déchets de jardin ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 135 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte des déchets de jardin a augmenté de + 1,8 % entre 2013 et 2014. Une forte augmentation des performances de collecte est observée depuis 2010.

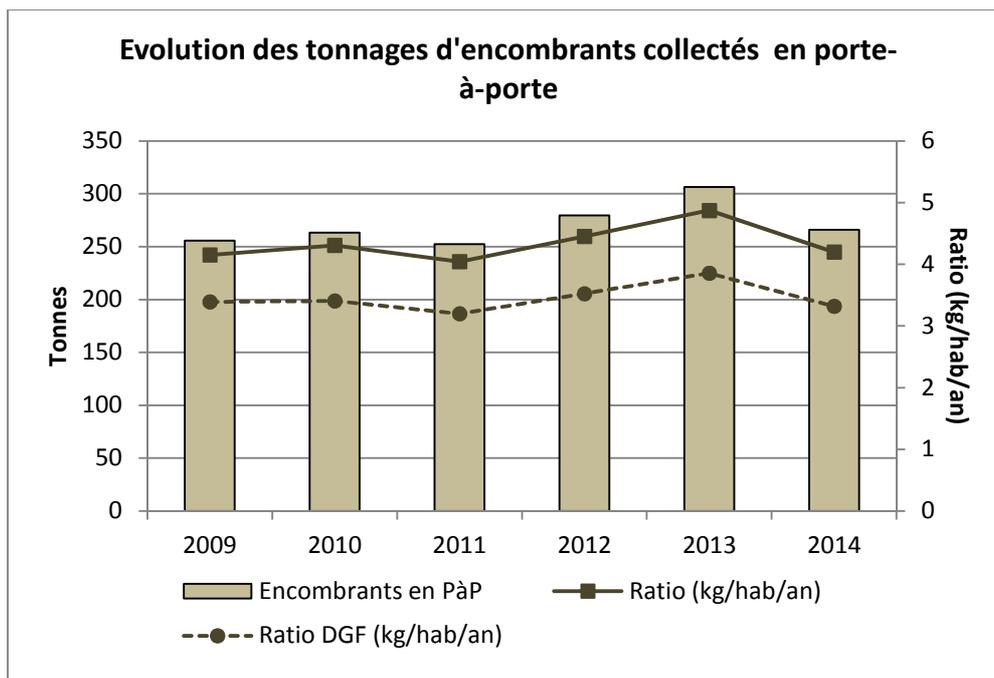


Les déchets de jardin collectés sont réceptionnés au centre de transfert de la COBAS, broyés, puis transférés au centre de valorisation du Teich (SITA Sud-Ouest) pour y être compostés.

e. Collecte des encombrants sur appel téléphonique

En 2014, 266 tonnes d'encombrants ont été collectées en porte-à-porte (sur appel), soit l'équivalent de 3,3 kg/hab./an (population DGF).

La performance de collecte des encombrants a diminué de - 13,2 % entre 2013 et 2014.



f. Collecte en déchèteries

- **Activité des déchèteries :**

Déchèterie	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	TOTAL
Nb de jours d'ouverture	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	6.5/7	
Nb d'habitants desservis	11 096	19 346	3 370	2 226	20 375	6 969		63 382
Nb de visites	64 401	69 379	24 861	30 734	91 977	58 965	11 089	351 406
Nb de bennes	10	14	8	8	11	8	5	64

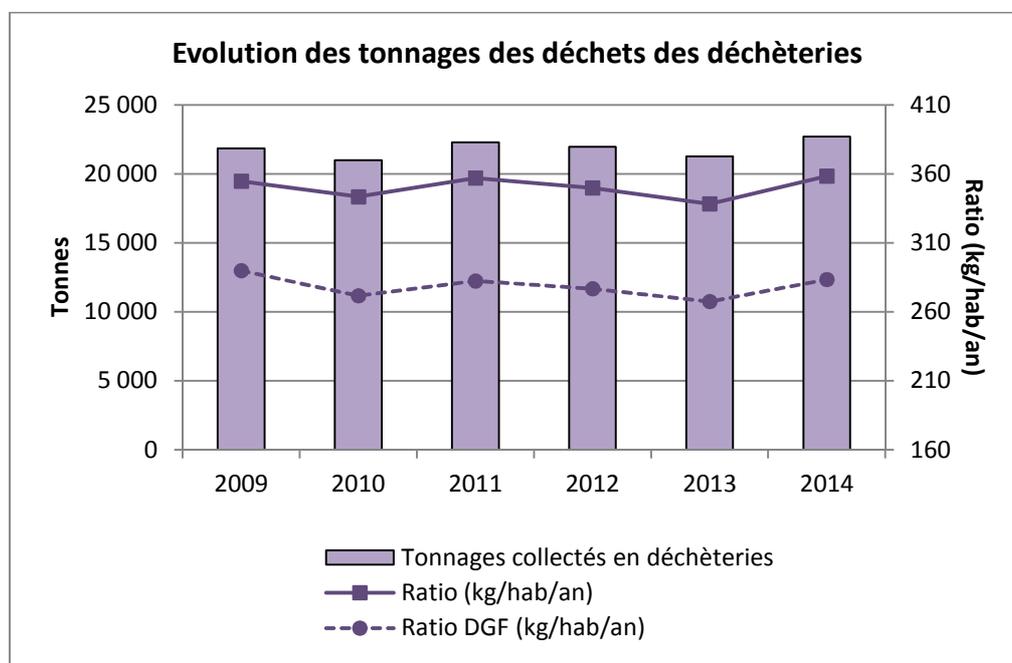
- **Organisation de la filière des déchets de déchèteries :**

Flux	Repreneurs	Mode de traitement
Déchets verts	SITA Sud-Ouest	Valorisation organique Plateforme de compostage du Teich
Gravats	SITA Sud-Ouest	Enfouissement (classe III) Centre de valorisation du Teich
DNV	SOVAL VEOLIA Propreté	Enfouissement (classe II) ISDND de Lapouyade
Bois	SITA Sud-Ouest	Valorisation matière Centre de valorisation du Teich
Ferrailles	CAPY	Valorisation matière La Teste
Cartons/papiers	SITA Sud-Ouest	Valorisation matière Centre de tri du Teich
DEEE	OCAD3E	Valorisation matière
Souches	SITA Sud-Ouest	Valorisation matière Centre de valorisation du Teich
DDS	Eco DDS Société SIAP	Valorisation énergétique (Incinération) Bassens
Textile	Société Le Relais	Valorisation matière
Amiante ciment	Les Pierres de Frontenac	Enfouissement
Huiles minérales	SEVIA	Valorisation matière
Batteries	CAPY	Valorisation matière La Teste
Piles	COREPILE	Valorisation matière Cestas

- **Evolution des tonnages collectés en déchèteries :**

En 2014, 22 711 tonnes de déchets ont été collectées en déchèteries, soit l'équivalent de 283 kg/hab./an (population DGF).

En 2014, la quantité des apports en déchèteries est en hausse et reste significativement supérieure à la moyenne nationale (195 kg/hab./an [source : ADEME 2011]).



- **Détail des tonnages collectés en déchèteries et taux de valorisation en 2014 :**

Flux	Arcachon	La Teste de Buch	Cazaux	Pyla-sur-Mer	Gujan-Mestras	Le Teich	Point vert Les Abatilles	Tonnage total
Déchets verts (t)	907	1 714	627	491	2 024	1 369	416	7 548
Gravats (t)	973	1739	379	251	1319	848	11	5520
DNV (t)	885	745	352	247	1091	672		3991
Bois (t)	623	648	222	179	743	522		2937
Ferrailles (t)	196	201	64	53	183	133		830
Cartons (t)	181	111	27	53	93	64	12	542
DEEE (t)	103	179	31	21	189	65		587
Souches (t)	7	71			76	7	15	176
DDS (t)	13	18	5	5	12	6		61
Hors DDS (t)	0.2	1.9	0.0	0.1	1.4	0.1		3.68
Textile (t)	28	11	7	6	17	6		75
DEA (Mobilier) (t)		324			67			391
Amiante ciment (t)		19						19
Huiles minérales (t)	4	7	3					14
Batteries (t)	2.4	4.3	0.7	0.5	4.5	1.5		13.94
Piles (t)	0.6	1.1	0.2	0.1	1.2	0.4		3.63
TOTAL (hors gravats et inertes)	2 950	4 037	1 339	1 056	4 503	2 845	442	17 172
TOTAL	3 923	5 795	1 718	1 307	5 822	3 693	453	22 711

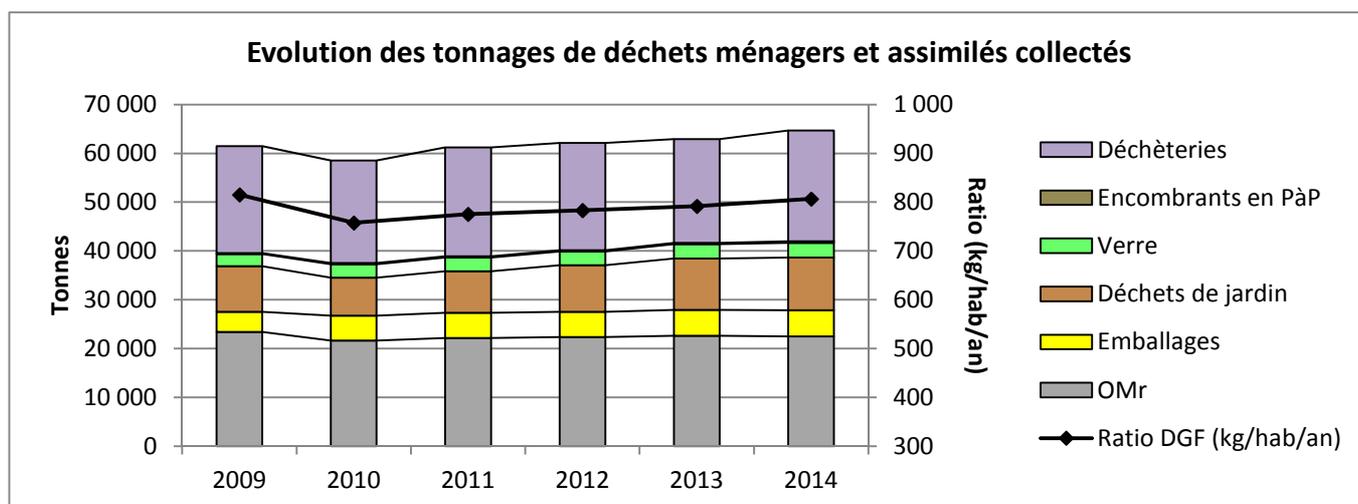
Flux	Valorisation matière		Valorisation organique		Valorisation énergétique		Enfouissement	
	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux	Tonnes	% du flux
Déchets verts			7 548	100%				
Gravats							5 520	100%
Tout venant							3 991	100%
Bois	2 937	100%						
Ferrailles	830	100%						
Cartons		100%						
DEEE	587	100%						
Souches	176	100%						
DDS					61	100%		
Hors DDS					4	100%		
Textile	75	100%						
Mobilier	391	100%						
Amiante ciment							19	100%
Huiles minérales	14	100%						
Batteries	14	100%						
Piles	4	100%						
Tonnage total (hors gravats)	5 027	30.2%	7 548	45.4%	64	0.4%	3 991	24.1%
Tonnage total	5 027	22.7%	7 548	34.1%	64	0.3%	9 512	42.9%

En 2014, le taux de valorisation des déchets collectés en déchèteries (hors gravats et inertes) est de 75.6 %.

g. Synthèse sur la collecte des déchets provenant des ménages et assimilés

En 2014, 64 650 tonnes de déchets des ménages ont été collectées sur le territoire de la COBAS, soit l'équivalent de 807 kg/hab./an (population DGF).

La quantité des déchets ménagers collectés augmente depuis 2010 (+ 2,7 % entre 2013 et 2014) et reste significativement supérieure à la moyenne nationale (590 kg/hab./an [source : ADEME 2011]).



En 2014, le taux de valorisation des déchets des ménages et assimilés (hors gravats et inertes) atteint 54 % (soit 31 817 tonnes envoyées vers des filières de valorisation sur 58 570 tonnes collectées).

3. LA COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS

Pour répondre aux besoins des professionnels et des services municipaux des communes adhérentes, la COBAS assure la collecte et/ou le traitement des déchets de ces derniers, si la nature des déchets produits est assimilable aux déchets ménagers.

a. Collecte des déchets non ménagers dans le cadre de la redevance spéciale

Ces déchets, assimilés aux déchets ménagers, sont collectés en porte-à-porte en mélange avec les ordures ménagères résiduelles (OMr).

En 2014, le tonnage de déchets non valorisables collecté dans le cadre de la redevance spéciale est estimé à 7 821 tonnes, soit 35 % des tonnages d'OMr. Ce tonnage est inclus dans le tonnage d'OMr présenté précédemment (Partie II-2-b).

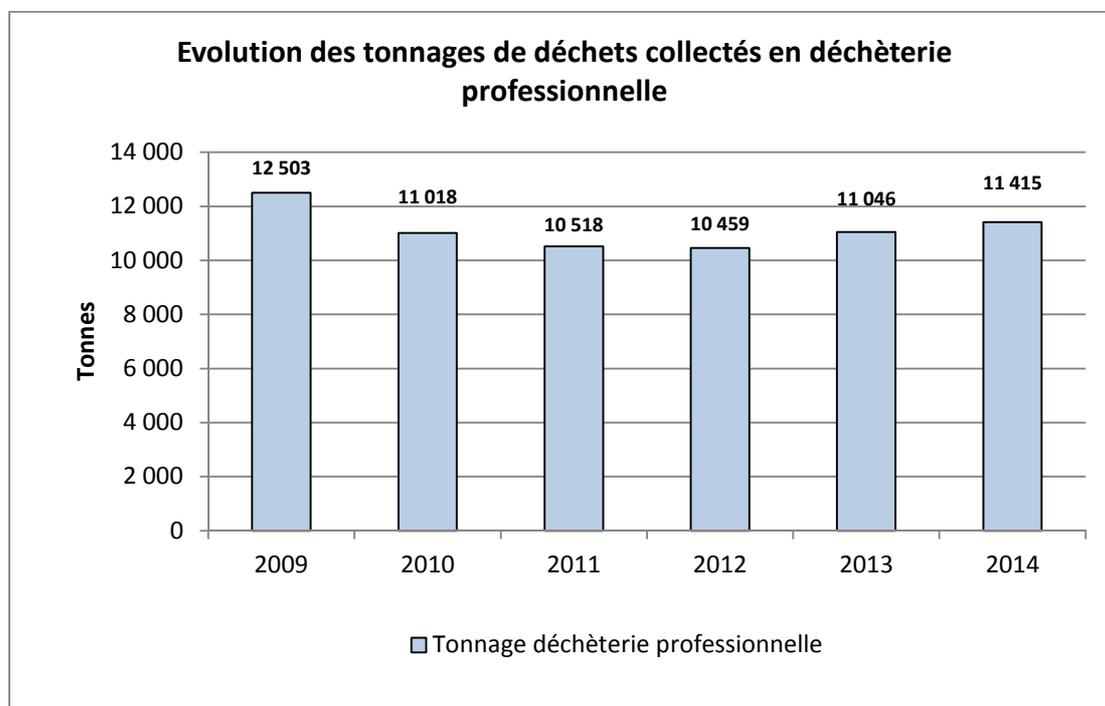
b. Collecte des déchets non ménagers en déchèterie professionnelle

La COBAS met à disposition des professionnels et des services municipaux une déchèterie dédiée, implantée sur le site du centre de transfert. L'accès à cette déchèterie est payant.

Les flux acceptés sont les déchets verts, le bois, les gravats, les déchets non valorisables (OMr et tout-venant), la ferraille et les cartons.

- **Evolution des tonnages collectés en déchèterie professionnelle :**

En 2014, le tonnage collecté dans la déchèterie professionnelle s'élève à 11 415 tonnes, soit une augmentation des apports de 3 % par rapport à 2013.



- Détail des tonnages collectés en déchèterie professionnelle et taux de valorisation en 2014 :

Flux	Professionnels	Services municipaux	Tonnage total 2014	Variation 2013/2014
DNV	1 568	908	2 476	5%
Déchets verts	2 932	1 336	4 268	3%
Gravats	3 876	-	3 876	3%
Bois	678	-	678	6%
Ferrailles	42	-	42	-29%
Cartons	75	-	75	-12%
TOTAL	9 171	2 244	11 415	3%

En 2014, le taux de valorisation des déchets collectés en déchèterie professionnelle (hors gravats et inertes) atteint 67 %.

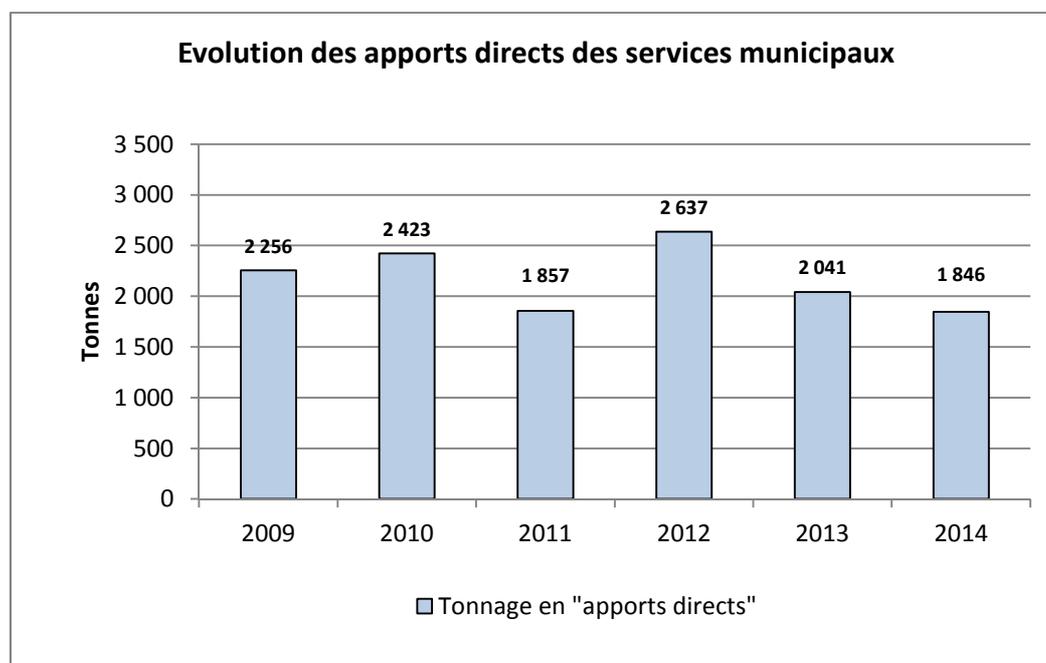
c. Apports directs des services municipaux

Les services municipaux des communes adhérentes ont la possibilité d'apporter directement leurs déchets à la plateforme de valorisation du Teich.

Ces déchets ne sont donc pas collectés par les services de la COBAS, mais cette dernière en assure le traitement.

- Evolution des apports directs des services municipaux :

En 2014, les apports directs des services municipaux s'élèvent à 1 846 tonnes, soit une baisse des tonnages de 10 % par rapport à 2013. Ces apports fluctuent fortement d'une année sur l'autre.



- **Détail des apports directs des services municipaux et taux de valorisation en 2014 :**

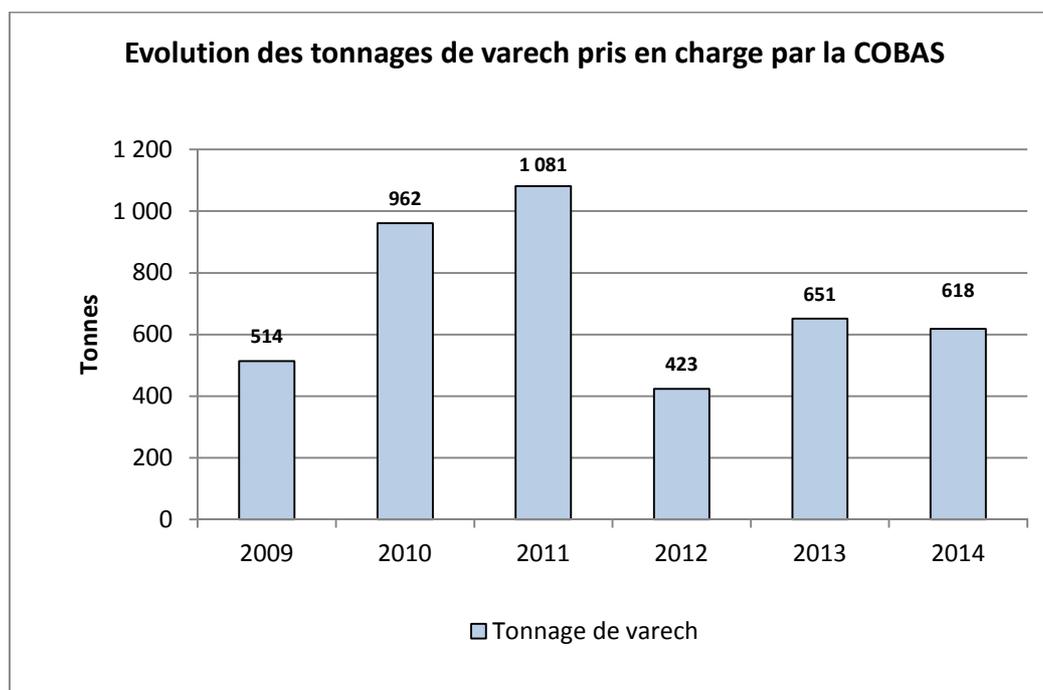
Flux	Tonnage 2014	Variation 2013/2014
Déchets verts	1 556	-10%
Gravats	57	0%
Bois	84	19%
Souches	149	-17%
TOTAL	1 846	-10%

En 2014, le taux de valorisation des apports directs des services municipaux (hors gravats et inertes) représente 100 % des tonnages.

d. Gestion du varech

Une convention relative à la gestion du varech a été établie entre les services municipaux des communes adhérentes et la COBAS.

En 2014, 618 tonnes de varech ont été pris en charge par la COBAS.

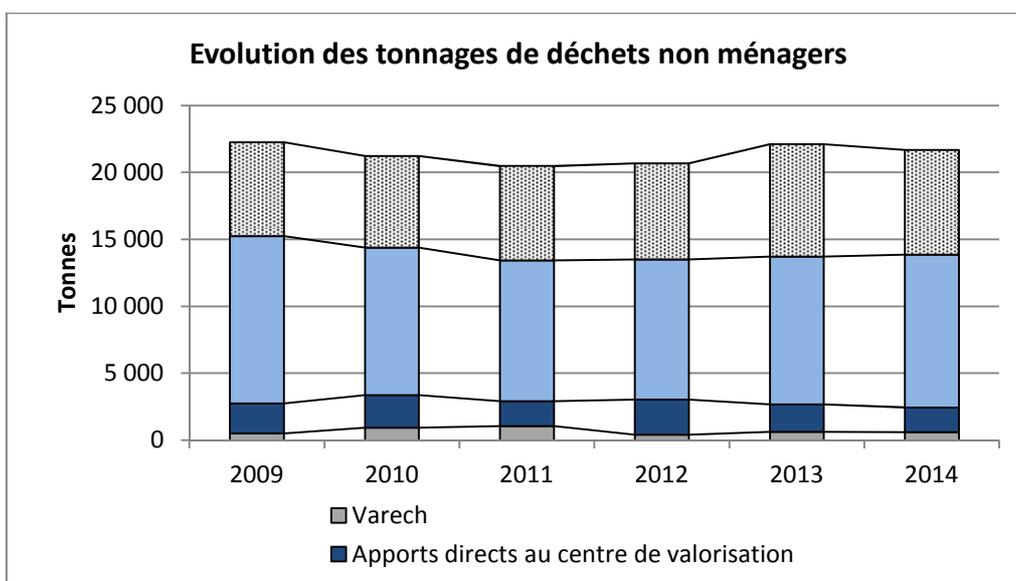


La totalité des tonnages de varech est envoyée vers une filière de valorisation organique (traitement des algues marines après triage et réalisation de poudres et jus pour l'agriculture).

e. Synthèse sur la collecte des déchets non ménagers

En 2014, 13 878 tonnes de déchets non ménagers ont été collectées sur le territoire de la COBAS, ce qui correspond à une augmentation des tonnages de 1,0 % (+ 140 tonnes) entre 2013 et 2014.

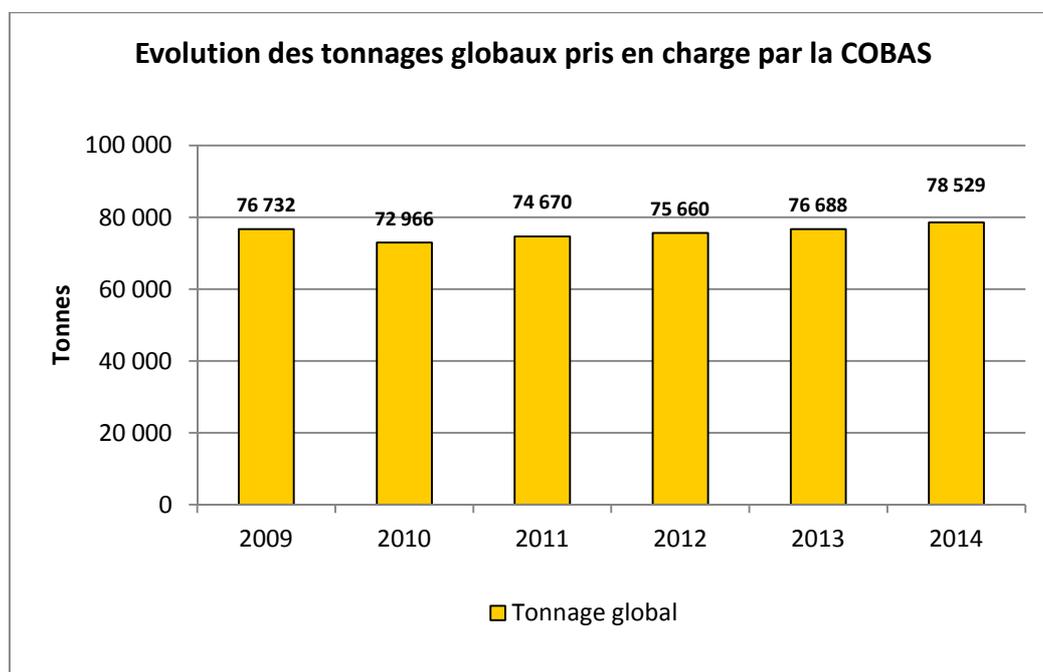
En comptabilisant le tonnage des déchets collectés dans le cadre de la redevance spéciale, la quantité de déchets non ménagers atteint 21 699 tonnes en 2014, soit une baisse de 1,9 % (- 424 tonnes) entre 2013 et 2014 des quantités de déchets non ménagers pris en charge par la COBAS.



4. SYNTHESE DES TONNAGES PRIS EN CHARGE PAR LA COBAS EN 2014

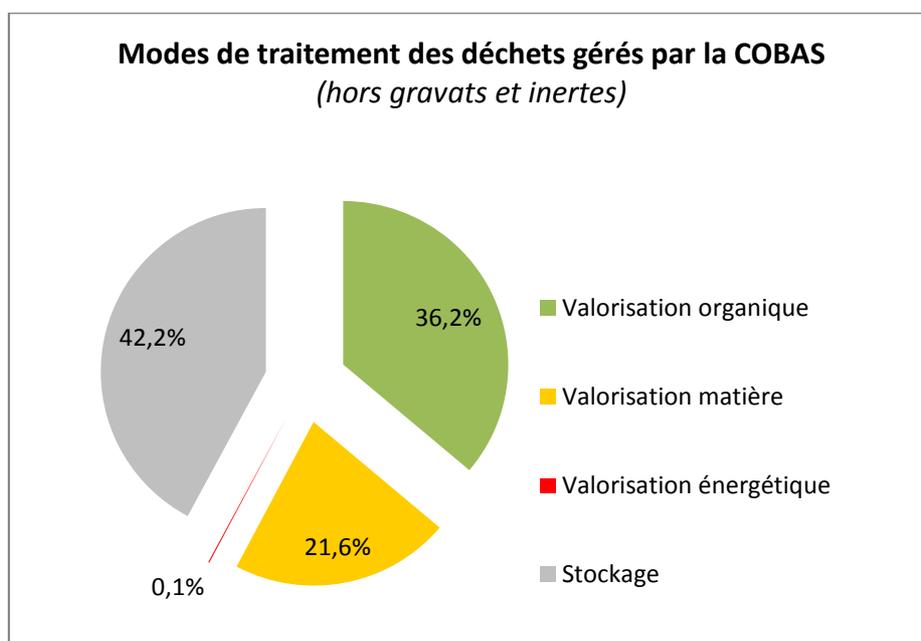
En 2014, la COBAS a assuré la gestion (collecte et/ou traitement) de 78 529 tonnes de déchets ménagers et assimilés (tous flux confondus). Cela correspond à une augmentation de 2,4 % des tonnages entre 2013 et 2014.

Les déchets issus des ménages représentent 72 % des tonnages totaux, contre 10 % pour la redevance spéciale, 12 % pour les professionnels et 6 % pour les services municipaux.



Le taux de valorisation de la totalité des déchets pris en charge par la COBAS (hors gravats et inertes) est de 58 %.

Le stockage des déchets est le principal mode de traitement des déchets pris en charge par la COBAS (42,2 % des tonnages). La valorisation organique et la valorisation matière des déchets représentent respectivement 36,2 % et 21,6 % des tonnages.



- **Détail de la totalité des tonnages pris en charge par la COBAS en 2014 :**

Flux	COBAS	Services municipaux	Professionnels	TOTAL
OMr/DNV	22 495	908	1 568	24 971
Emballages recyclables	5 343			5 343
Verre	3 020			3 020
Déchets de jardin (PàP)	10 815			10 815
Encombrants (PàP)	266			266
Déchets verts	7 548	2 892	2 932	13 372
Gravats	5 520	57	3 876	9 453
Tout-venant ou DIB	3 991			3 991
Bois	2 937	84	678	3 699
Ferrailles	830		42	872
Cartons/papiers	542		75	617
DEEE	587			549
DEA (Mobilier)	391			391
Souches	176	149		325
DDS	61			61
Textile	75			75
Amiante ciment	19			19
Huiles minérales	14			14
Batteries	14			14
Piles	4			4
Varech		651		651
Tonnage total	64 647	4 741	9 171	78 559
Taux de valorisation (hors gravats et inertes)	54 %	81 %	70 %	58 %

5. LE TRANSFERT, LE TRI ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

a. Le centre de transfert



Les déchets collectés par les services de la COBAS transitent majoritairement par le centre de transfert de la COBAS, avant leur acheminement vers les installations de traitement.

Cette installation permet de créer une rupture de charge afin de regrouper les déchets et d'optimiser le transport routier des déchets, en limitant le trafic des camions-benne notamment.

Au sein de ce centre de transfert se trouve la déchèterie professionnelle, qui accueille les déchets des professionnels (entreprises, communes adhérentes, associations ou établissements publics).

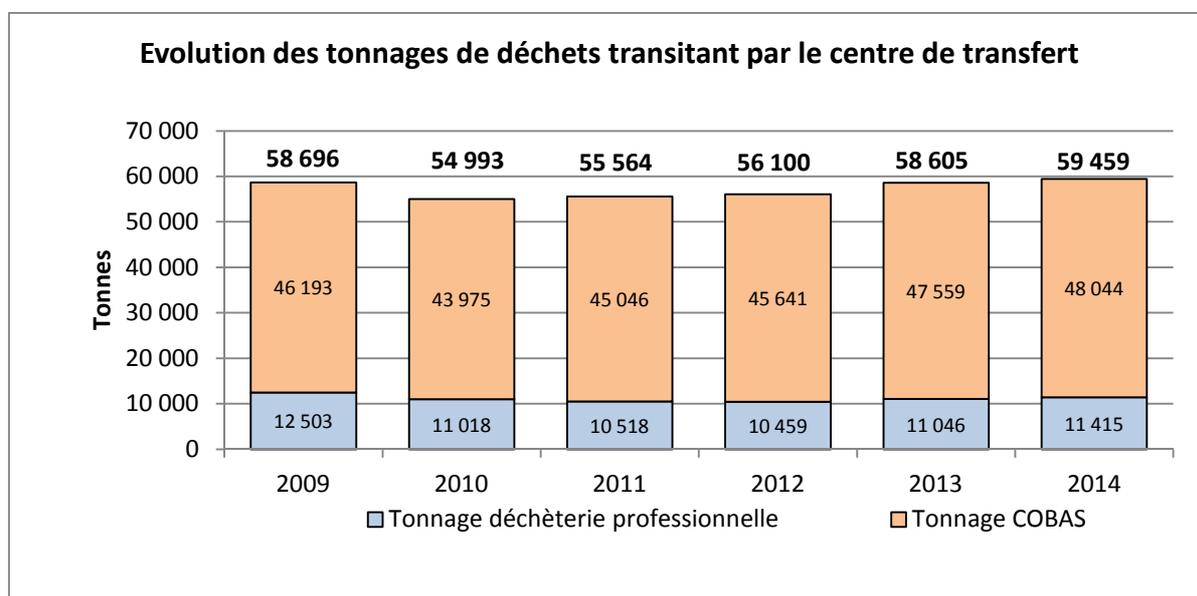
- **Fiche descriptive du centre de transfert :**

Adresse	Avenue de l'aérodrome, La Teste de Buch
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	COBAS
Technique utilisée	Déversement gravitaire avec compactage
Nombre d'agents	11
Heures d'ouverture au public	Du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h30 Fermeture les week-ends et jours fériés
Tonnage entrant en 2014	59 459 tonnes
Part de la COBAS	81 %

- **Evolution des tonnages transitant par le centre de transfert :**

En 2014, les tonnages de déchets transitant par le centre de transfert s'élèvent à 59 459 tonnes, soit une augmentation des apports de 1,5 % par rapport à 2013.

La part des apports de la COBAS correspond à 81 % des tonnages de déchets transitant par le centre de transfert.



- **Détail des tonnages transitant par le centre de transfert en 2014 :**

Flux	Apport COBAS	Déchèterie professionnelle	Total 2014	Variation 2013/2014
OMr	22 465		22 495	-1%
Emballages recyclables	5 157		5 157	1%
Déchets de jardin (PàP)	10 815		10 815	3%
Déchets verts	4 490	4 268	8 758	2%
Gravats		3 876	3 876	3%
DNV	4 257	2 476	6 733	3%
Bois		678	678	6%
Ferrailles	830	42	872	6%
Cartons		75	75	-12%
TOTAL	48 044	11 415	59 459	1%

b. La plateforme de compostage

La plateforme de compostage du Teich accueille la totalité des déchets de jardin des ménages collectés en porte-à-porte et des déchets verts collectés en déchèteries.



- **Fiche descriptive de la plateforme de compostage :**

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d'ouvrage	COBAS
Exploitant	SITA Sud-Ouest
Superficie de la plateforme	27 400 m ²
Caractéristiques techniques	Préparation, fermentation aérobie, maturation et criblage des déchets verts réceptionnés.
Tonnage entrant en 2014	24 818 tonnes
Part de la COBAS	97 % (24 108 t)
Production de compost	21 304 tonnes
Traitement des refus	1 405 tonnes, envoyées en valorisation énergétique

c. Le centre de tri

Le centre de tri du Teich accueille la totalité des tonnages d’emballages recyclables, ainsi que les cartons et papiers collectés en déchèteries (5 957 tonnes en 2014).



- **Fiche descriptive du centre de tri :**

Adresse	Lieu-dit Graulin, Le Teich
Maître d’ouvrage	COBAS
Exploitant	SITA Sud-Ouest
Capacité	12 000 t/an
Caractéristiques techniques	1 trommel ; 1 crible balistique ; 1 overband à aimants ; 3 tapis de tri.
Tonnage trié en 2014	12 781 tonnes
Part de la COBAS	47 %
Traitement des refus	690 tonnes (apport COBAS), envoyées en ISDND

- **Organisation de la filière des déchets recyclables :**

Flux collectés	Produits après tri	Tonnage valorisé après tri en 2014	Repreneurs
Déchets recyclables	Journaux / Magazines	1 748	PAPREC RECYCLAGE
	Gros de magasin	1 254	PAPREC RECYCLAGE
	EMR (Carton)	1 530	
	ELA (Briques alimentaires)	52	
	Acier	154	PAPREC RECYCLAGE
	Aluminium	13	
	PET clair et foncé	275	
	PEHD	142	
Verre	Non trié	3 020	

d. L'installation de stockage de déchets non dangereux

La totalité des ordures ménagères résiduelles (OMr) et des déchets non valorisables (DNV) est éliminée à l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Lapouyade.



- **Fiche descriptive de l'installation de stockage :**

Adresse	Les Fontenelles, 33620 Lapouyade
Maître d'ouvrage	SOVAL VEOLIA Propreté
Exploitant	SOVAL VEOLIA Propreté
Capacité	430 000 t/an
Date limite d'autorisation	Septembre 2035
Caractéristiques techniques	Traitement des lixiviats et récupération du biogaz
Tonnage COBAS traité en 2014	28 962 tonnes

6. COMMUNICATION ET ACTIONS DE PREVENTION

Afin d'améliorer la qualité et la quantité des produits valorisés sur le territoire de la COBAS, le service « relations usagers » du pôle « Environnement & Gestion des déchets » développe des actions de sensibilisation et de communication de proximité.

Cibles	Actions
Tout public	Conférences de presse, campagnes de communication, émissions radio, manifestation locales, ...
Usagers	Réunion d'information dans les immeubles, information en porte-à-porte, ...
Scolaires	Animations dans les écoles, collèges et lycées et organisation de visites du centre de valorisation des déchets du Teich

a. A la rencontre des usagers

Les ambassadeurs du tri vont à la rencontre des usagers tout au long de l'année pour les informer et les sensibiliser aux consignes de tri. En cas d'absence des usagers lors du passage des ambassadeurs, des dépliants sont déposés dans les boîtes aux lettres.

En 2014, les ambassadeurs ont rencontré près de 2 700 usagers (en habitat individuel) et ont déposé des dépliants dans plus de 3 200 boîtes aux lettres. Ils sont également intervenus dans plus de 190 résidences.

Commune	Nombre d'usagers rencontrés (habitat individuel)	Nombre de boîtes aux lettres	Nombre de résidences
Arcachon	441	551	66
La Teste de Buch	1 007	1 380	23
Gujan-Mestras	1 016	1 002	76
Le Teich	265	285	34
TOTAL	2 729	3 218	196

b. Animations dans les établissements scolaires



Les ambassadeurs du tri présentent un programme de sensibilisation s'adressant à toutes les classes (de la maternelle au lycée), suivant 2 étapes :

- Présentation en classe ;
- Visite du centre de valorisation.

Les ambassadeurs ont conforté leur présence dans les établissements scolaires en 2014, en rencontrant plus de 900 élèves.

Commune	Nom de l'établissement	Animation en classe	
		Nombre de classes sensibilisées	Nombre d'enfants rencontrés
Arcachon	AFEC	1	13
	Ecole primaire Paul Bert	2	51
	Ecole primaire des Abatilles	1	21
La Teste de Buch	CFA	1	15
	Ecole maternelle La Farandole	4	92
	Collège Henri Dheurle	7	189
	AFEC CFA COBAS	2	13
	Ecole primaire des Miquelots	3	81
	Ecole maternelle des Miquelots	5	138
	Ecole primaire Brémontier	5	136
Gujan-Mestras	Ecole primaire Sainte Marie	3	74
	Lycée de la Mer	1	27
Le Teich	Ecole maternelle Val des Pins	2	57
TOTAL		37	907

c. Sensibilisation au cours de manifestations publiques

Les ambassadeurs du tri organisent ou participent aux manifestations publiques du territoire afin d'informer les participants sur les consignes de tri et sur les actions en faveur de la prévention des déchets.



Année 2014	Manifestation
Avril	<ul style="list-style-type: none"> • Pyla en fleurs à La Teste de Buch • Plages propres à La Teste de Buch
Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage de l'Île aux oiseaux • Nettoyage « Crastes Propres » • Distribution de composteurs
Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Journée « Nettoyage des Forêts » à La Teste de Buch • Nettoyage du banc d'Arguin • Animation ALSH de la COBAS
Juillet/Août	<ul style="list-style-type: none"> • Animations dans les campings des plages océanes à La Teste de Buch
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Cross du Sud-Ouest

d. Autres sensibilisations

Les ambassadeurs forment également tout type d'usagers sollicitant une information plus détaillée sur les consignes de tri. Ces formations sont destinées aux professionnels, aux organisateurs d'évènements, aux saisonniers...

Année 2014	Formation
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Formation au tri des bénévoles pour les Mardinades à La Teste de Buch • Formation des bénévoles pour les Fêtes du foot de Cazaux-Lac (La Teste de Buch) • Formation des bénévoles pour les Fêtes du Port à La Teste de Buch
Août	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles pour les Fêtes du lac de la Madeleine à Gujan-Mestras • Formation des bénévoles pour les Fêtes du rugby à Cazaux-Lac (La Teste de Buch) • Formation des bénévoles pour la Fête de la Chasse à La Teste de Buch
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles de Beach Day à La Teste de Buch • Formation des bénévoles du championnat de France d'Aviron Arcachon

7. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

a. Evolution de l'état du personnel

En 2014, le pôle comprend 141 agents titulaires et 2 chargés de mission à temps plein.

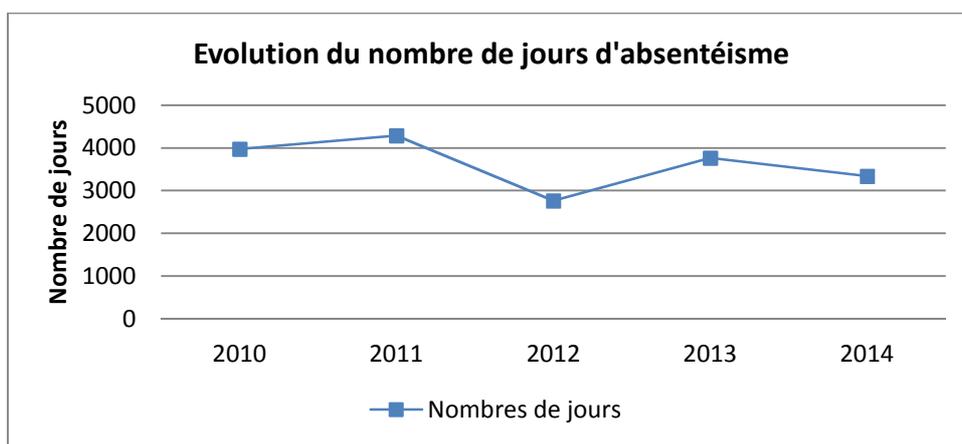
Le nombre total d'agents du pôle Environnement & Gestion des déchets est stable entre 2013 et 2014.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Agents titulaires à temps plein	138	143	144	142	143	141	141
Ingénieur principal	2	2	2	1	1	1	2
Ingénieur					1	1	
Attaché							
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	1	1	1	1		
Technicien principal 2 ^{ème} classe		1		1	1	1	1
Technicien			1	1	1	4	4
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe						1	1
Rédacteur					1		
Agents de maîtrise et agents principaux de maîtrise	12	13	21	30	34	35	35
Adjoints techniques	123	126	118	107	103	97	97
Adjoint administratif			1	1	1	1	1
Agents non titulaires	30	30	30	31	33	34	32
Chargé de mission				1	1	2	2
CAE					2	2	
Agents saisonniers et vacataires	30	30	30	30	30	30	30
TOTAL DES AGENTS	168	173	174	173	176	175	173

b. Evolution de l'absentéisme

Le nombre total de jours d'absentéisme a significativement diminué entre 2013 et 2014 (- 11 %).

	2011		2012		2013		2014	
	Nb de jours	Nb d'agents						
Arrêt maladie	2 508	78	1 794	84	2 698	82	2 665	77
Arrêt longue maladie	1 726	5	966	3	1 005	3	348	2
Mi-temps thérapeutique	0	0	0	0	59	1	274	2
Grève	5	56	6	6	0	0	53	16
TOTAL	4 290	139	2 766	93	3 762	86	3 340	97



c. Evolution des accidents de travail

Le nombre d'accidents de travail a augmenté entre 2013 et 2014 (+100 %). Il a atteint son niveau le plus haut depuis 2008.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nb d'accidents sans arrêt	3	8	3	3	-	-	6
Nb d'accidents avec arrêt	19	26	21	17	41	18	30
Total	22	34	24	20	41	18	36

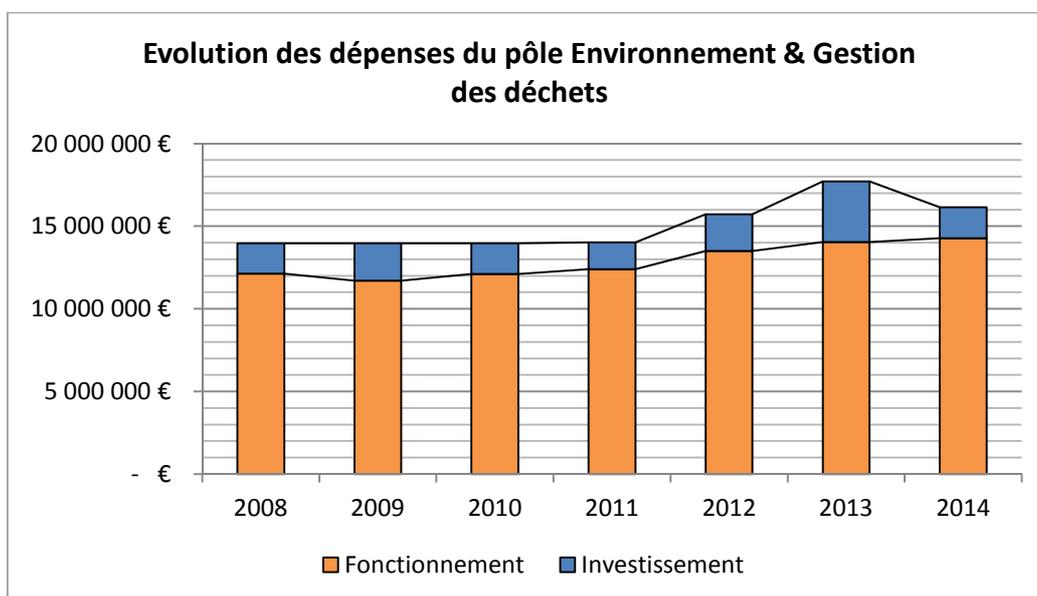
PARTIE III. LES INDICATEURS FINANCIERS

1. DEPENSES ET RECETTES DU SERVICE

a. Montant annuel global

Le montant annuel global des dépenses du service s'élève à 16 157 751 €TTC en 2014, ce qui correspond à une diminution des dépenses de - 9 % entre 2013 et 2014. Cette baisse s'explique par des investissements moins importants (- 49 % par rapport à 2013) et à une augmentation contenue des dépenses de fonctionnement (+ 2 % par rapport à 2013).

Le coût complet du service en 2014 s'élève à 282 €TTC/hab./an (202 €TTC/hab./an sur la base de la population DGF).



b. Détail des principaux postes de dépense

En fonctionnement : 14,28 M€

- Charges de personnel : 6,32 M€
- Marchés de prestation et DSP : 5,56 M€
- Carburant : 0,65 M€
- Entretien/réparation des véhicules : 0,46 M€
- Autres divers : 1,29 M€

En investissement : 1,88 M€

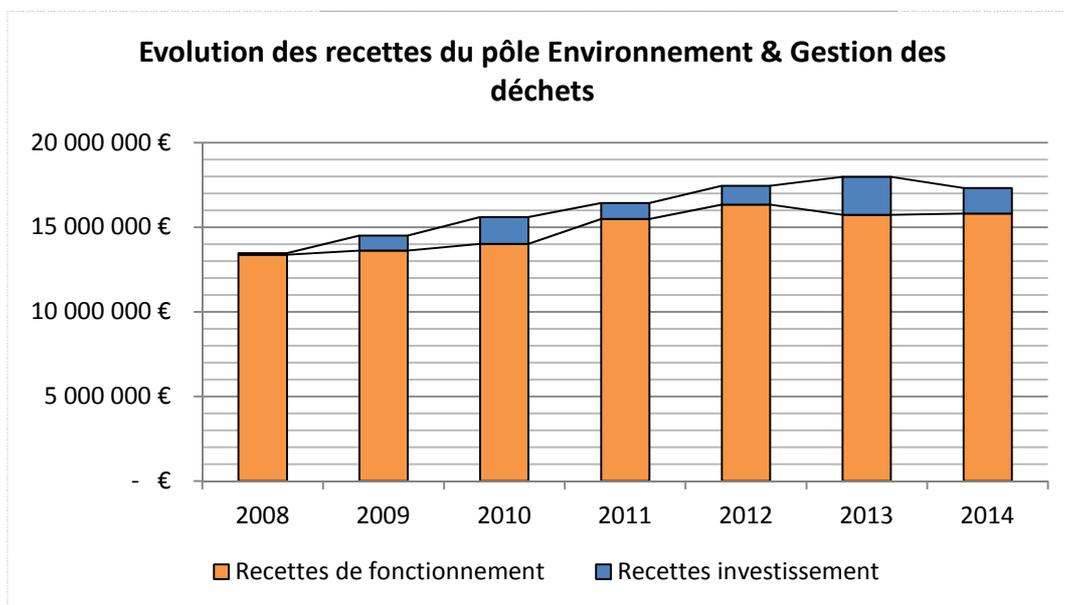
- Remboursement de capital : 0,74 M€
- Achat de véhicules : 0,44 M€
- Pré-collecte (bacs et colonnes enterrées) : 0,26 M€
- Travaux de réhabilitation, voies et réseaux : 0,13 M€
- Réhabilitation du CET d'Audenge : 0,12 M€
- Autres divers : 0,19 M€

c. Modalités de financement

Le montant annuel global des recettes du service s'élève à 17 315 251 €TTC en 2014, ce qui correspond à une diminution des recettes de - 4 % entre 2013 et 2014. Ces recettes permettent néanmoins de dégager un excédent de 1 157 500 €TTC sur l'exercice 2014.

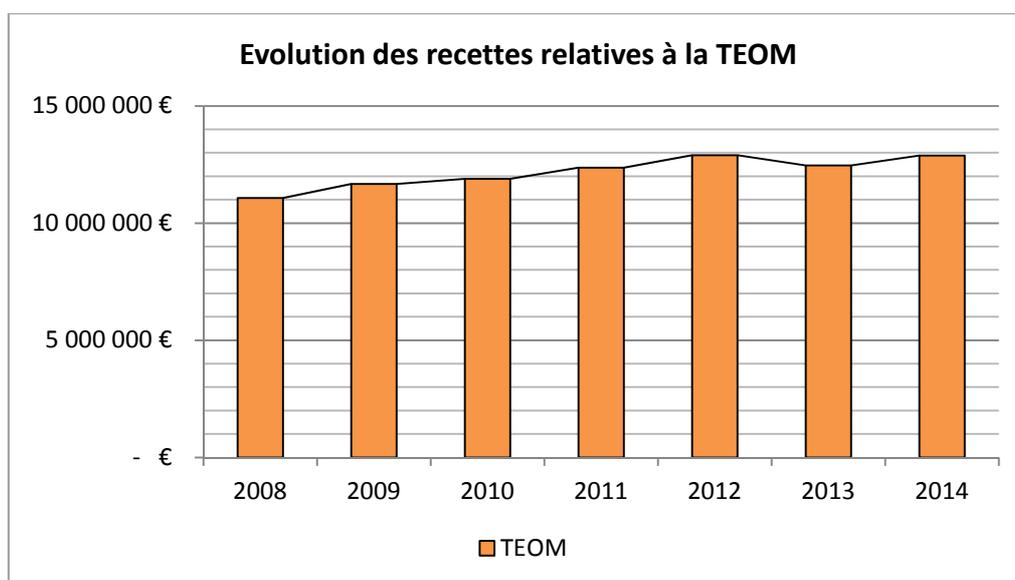
Le montant global des recettes se décompose ainsi :

- Recettes de fonctionnement : 15 803 584 €, soit + 0,5 % entre 2013 et 2014 ;
- Recettes d'investissement : 1 511 667 €, soit - 33 % entre 2013 et 2014.

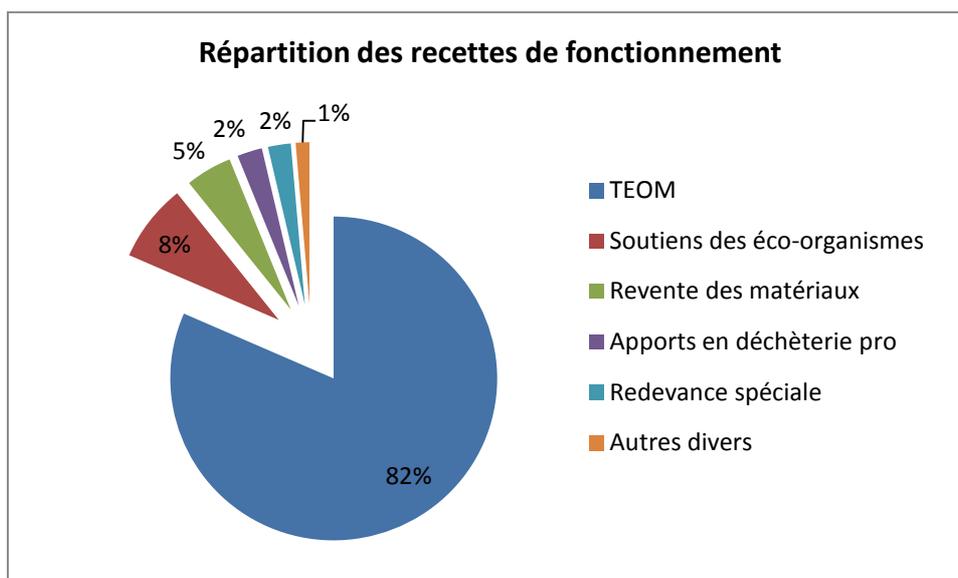


Le service est principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui représente 82 % des recettes de fonctionnement.

En 2014, la TEOM représente 12,9 millions d'euros. Les recettes relatives à la TEOM sont en hausse de 3 % entre 2013 et 2014.



Le graphique ci-après présente les principaux postes des recettes de fonctionnement, détaillés au « § 4. Des indicateurs complémentaires ».



d. Synthèse du budget du pôle « Environnement & Gestion des déchets »

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2013/2014
Dépenses réelles d'investissement Dont	1 839 851 €	2 264 368 €	1 853 514 €	1 620 328 €	2 228 237 €	3 653 864 €	1 881 429 €	-49%
<i>Immobilisations incorporelles</i>	18 395 €	10 234 €	6 411 €	10 514 €	17 557 €	60 138 €	116 303 €	
<i>Immobilisations corporelles</i>	911 170 €	1 427 300 €	1 006 895 €	752 795 €	1 448 627 €	2 828 902 €	1 030 181 €	
<i>Immobilisations en cours</i>	34 452 €		27 787 €	37 851 €				
<i>Remboursement de capital</i>	875 694 €	826 834 €	812 421 €	819 168 €	762 053 €	764 824 €	734 945 €	
Dépenses de fonctionnement Dont	12 121 394 €	11 703 473 €	12 111 380 €	12 404 326 €	13 504 495 €	14 051 899 €	14 276 322 €	2%
<i>Charges à caractère général</i>	6 508 799 €	5 925 195 €	6 220 252 €	6 410 673 €	6 988 131 €	7 237 786 €	7 302 452 €	
<i>Charges de personnel</i>	5 299 276 €	5 509 265 €	5 692 419 €	5 817 363 €	5 793 806 €	6 005 972 €	6 317 083 €	
<i>Charges de gestion courante</i>	62 €	0 €			572 396 €	688 457 €	562 270 €	
<i>Charges exceptionnelles</i>	836 €	7 483 €	465 €	3 968 €	3 818 €	3 436 €	1 589 €	
<i>Intérêt des emprunts</i>	312 421 €	261 530 €	198 244 €	172 322 €	146 344 €	116 248 €	92 928 €	
TOTAL DES DEPENSES	13 961 245 €	13 967 841 €	13 964 894 €	14 024 654 €	15 732 732 €	17 705 763 €	16 157 751 €	-9%
Recettes réelles d'investissement Dont	96 582 €	876 831 €	1 582 725 €	939 621 €	1 102 645 €	2 252 093 €	1 511 667 €	-33%
<i>Subventions</i>	0 €	0 €	77 650 €		41 806 €			
<i>Emprunt</i>	0 €	0 €			0 €			
<i>FCTVA</i>	51 980 €	182 079 €	275 784 €	72 401 €	277 502 €	241 874 €	326 417 €	
<i>Excédent capitalisé</i>	29 464 €	694 752 €	1 229 291 €	867 220 €	783 337 €	2 010 219 €	1 185 250 €	
Recettes de fonctionnement Dont	13 368 350 €	13 622 046 €	14 008 602 €	15 487 735 €	16 341 676 €	15 729 538 €	15 803 584 €	0%
<i>Produits de service</i>	1 224 976 €	1 170 737 €	1 089 158 €	1 688 471 €	1 574 287 €	1 588 953 €	1 360 331 €	
<i>TEOM</i>	11 063 895 €	11 672 282 €	11 890 685 €	12 369 980 €	12 895 578 €	12 465 642 €	12 886 751 €	
<i>Participations</i>	670 649 €	481 895 €	570 792 €	1 061 982 €	1 143 996 €	1 316 637 €	1 167 331 €	
<i>Atténuation de charges</i>	76 549 €	148 970 €	88 939 €	167 918 €	177 843 €	185 168 €	172 967 €	
<i>Produits exceptionnels</i>	1 993 €	79 826 €	145 803 €	45 274 €	391 377 €	25 717 €	70 331 €	
<i>Autres produits de gestion courante</i>	330 288 €	68 335 €	223 225 €	154 110 €	158 595 €	147 421 €	145 873 €	
TOTAL DES RECETTES	13 464 932 €	14 498 877 €	15 591 327 €	16 427 356 €	17 444 321 €	17 981 631 €	17 315 251 €	-4%
Excédent		531 036 €	1 626 433 €	2 402 702 €	1 711 589 €	275 868 €	1 157 500 €	320%

Compte administratif 2014			
Fonctionnement			
Total dépenses réelles	14 276 322 €	Total recettes réelles	15 803 584 €
Autofinancement	1 668 455 €	Opérations de transfert	551 014 €
Total des dépenses	15 944 777 €	Total des recettes	16 354 598 €
Excédent de fonctionnement	409 821 €		
Investissement			
Total dépenses réelles	1 881 429 €	Total recettes réelles	1 511 667 €
Opérations de transfert	551 014 €	Autofinancement	1 668 455 €
Opérations patrimoniales		Opérations patrimoniales	
Total des dépenses	2 432 443 €	Total des recettes	3 180 122 €
Excédent d'investissement	747 679 €		
Total des dépenses de l'exercice	18 377 220 €	Total des recettes de l'exercice	19 534 720 €
Excédent de l'exercice 2014	1 157 500 €		

2. LES PRESTATAIRES DE TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS

Le tableau ci-dessous synthétise montant annuel des prestations confiées à des entreprises sous contrat.

Prestataire	Prestation	Intitulé	Montant €TTC
VEOLIA	Transport	Transport des déchets ménagers	De 300 k€ à 500 k€
SITA Sud-Ouest	Transport	Transport des emballages	De 100 k€ à 300 k€
SOVAL – VEOLIA Propreté	Traitement	Traitement des déchets ménagers et assimilés	Sup. à 1 M€
SITA Sud-Ouest	Traitement	Tri et conditionnement des emballages	Sup. à 1 M€
SITA Sud-Ouest	Traitement	Déléataire du centre de valorisation	De 500 k€ à 1 M€
SVABA	Traitement	Traitement du varech	Inf. à 100 k€
PENA Environnement	Traitement	Traitement des DMS (hors Eco-DDS)	Inf. à 100 k€
Les Pierres de Frontenac	Traitement	Traitement de l'amiante	Inf. à 100 k€

Le montant global de ces prestations s'élève à 5 431 976 € en 2014.

3. LES MARCHES PUBLICS

Les tableaux ci-dessous synthétisent l'ensemble des marchés conclus en 2014.

MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES	
OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE
DE 15 000,00 € à 89 999,99 €HT	
Collecte et traitement des déchets dangereux diffus spécifiques non identifiés des ménages.	PENA ENVIRONNEMENT
Prestation de surveillance de la déchèterie de Gujan-Mestras	LANCRY
Maintenance préventive et curative des portes et portails automatique et semi automatiques installé dans les différents sites et bâtiments de la COBAS	ORONA

MARCHES DE TRAVAUX	
OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE
DE 15 000,00 € à 89 999,99 €HT	
Mise en œuvre d'un poste de transformation privé sur le centre de transfert de la COBAS	EIFFAGE ENERGIE AQUITAINE
Réhabilitation de la clôture de la déchèterie de Gujan-Mestras	BOULERIS
Réhabilitation du forage de la Hume 2 à Gujan-Mestras.	FORADOUR

MARCHES DE FOURNITURES	
OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE
DE 15 000 € à 89 999,99 €HT	
DE 90 000 € à 199 999,99 €HT	
SUPERIEURS A 200 000,00 €HT	
Fourniture d'huiles et autres lubrifiants pour les services techniques. Groupement de commandes	TOTAL LUBRIFIANTS
Fourniture d'une benne de petit volume permettant la collecte en rue étroite	SEMAT
Fourniture de pièces détachées nécessaire au fonctionnement des véhicules et matériels constituant le parc de la COBAS ainsi que des prestations ne pouvant être réalisées en régie.	
- Lot 2. Pièces détachées et prestation pour BOM de marque FAUN	FAUN ENVIRONNEMENT
- Lot 3. Pièces détachées et prestations pour BOM de marque GEESINK	MAINTENANCE COTE SUD
- Lot 4. Pièces détachées et prestations pour BOM de marque SEMAT	SEMAT
- Lot 5. Pièces détachées et prestations pour BOM de marque B.M.V.	MAINTENANCE COTE SUD
- Lot 16. Pièces détachées et prestations pour remorque de marque LOUAULT	LOUAULT
- Lot 17. Pièces détachées adaptables pour BOM	MAINTENANCE COTE SUD
- Lot 18. Pièces détachées et prestations de chaudronnerie et usinage de pièces	LVB BARTHE
Fourniture de véhicules et équipements pour le Pôle Environnement gestion des déchets de la COBAS	
- Lot 1. Ensemble routier composé d'une benne à ordures ménagères de 16 m3 environ équipée d'un lève-conteneur sur châssis 19 tonnes	FAUN ENVIRONNEMENT
- Lot 2. Ensemble routier composé d'un châssis de 26 tonnes équipé d'un bras hydraulique pour levage de bennes amovibles de 12 m3 à 40 m3	VOLVO TRUCKS CENTER

4. DES INDICATEURS COMPLEMENTAIRES

a. La redevance spéciale et les conventions exceptionnelles pour la gestion des déchets non ménagers

En 2014, 127 contrats supplémentaires ont été signés, ce qui porte à environ 1 600 le nombre de contrats de redevance spéciale.

Le montant de la **redevance spéciale** à percevoir en 2014 s'élève à 359 210 €, soit une augmentation de 7 % entre 2013 et 2014.

	Montant (€TTC)
Facturation des professionnels	340 155 €
Facturation des communes	19 055 €
Total	359 210 €

b. Les recettes issues de la gestion des déchets non ménagers

En 2014, le montant des recettes issues des apports en **déchèterie professionnelle** s'élèvent à 390 319 €, soit une baisse de 11 % entre 2013 et 2014.

Par ailleurs, les conventions signées avec les **communes** représentent une recette de 83 436 € en 2014, soit une augmentation de 7 % entre 2013 et 2014.

c. Les aides perçues

En 2014, le montant des soutiens des éco-organismes s'élèvent à 1,2 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces soutiens.

Eco-organisme	Montant (€TTC)
Eco-Emballages (barème E + SDD)	1 065 689 €
Eco-Mobilier	55 336 €
Eco-DDS	5 648 €
Eco-Folio	57 254 €
OCAD3E	41 256 €
TOTAL	1 225 183 €

d. Les subventions perçues

En 2014, le montant des subventions obtenues par la COBAS s'élèvent à 94 000 €. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces subventions.

Organismes	Motif de la subvention	Montant (€TTC)
ADEME	Programme de prévention	94 000 €
TOTAL		94 000 €

e. Les recettes de valorisation

En 2014, le montant des recettes issues de la vente des matériaux valorisés s'élèvent à 0,7 M€. Le tableau ci-dessous détaille le montant de ces recettes.

Flux	Montant (€TTC)
Emballages recyclables	475 703 €
Verre	86 517 €
Ferrailles	151 889 €
Bacs Réformés	4 622 €
Batteries	5 855 €
TOTAL	724 585 €

PARTIE IV. BILAN ET PERSPECTIVES

1. LES FAITS MARQUANTS EN 2014

Au cours de l'année 2014, le pôle « Environnement & Gestion des déchets » a poursuivi sa démarche d'amélioration et d'optimisation du service proposé aux usagers. Le pôle a également proposé des actions pour sensibiliser les usagers à la prévention et au tri des déchets.

Concernant les installations de la COBAS :

- Lancement des études de programmation en vue de la création d'un nouveau centre technique ;
- Travaux de réfection et/ou mise aux normes de l'ensemble des déchèteries de la COBAS (clôture déchèterie de Gujan-Mestras, séparateur d'hydrocarbure au Point-Vert d'Arcachon, pose de garde-corps au Teich ...);

Concernant le fonctionnement et l'organisation du service :

- Mise en place de nouvelles colonnes enterrées, portant le parc actuel à 44 colonnes enterrées ;
- Acquisition de matériel de collecte (Bennes, polybennes, bacs, ...);
- Extension de la collecte séparative des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) sur la déchèterie de Gujan-Mestras
- Location d'un broyeur électrique pour les déchets végétaux et mise en place d'un transformateur tarif vert au centre de transfert

Concernant les actions de communication et de sensibilisation auprès des usagers :

- Nouvelle campagne de distribution de composteurs individuels ;
- Animations dans les établissements scolaires de la COBAS et mise en place de stands d'information lors de manifestations publiques à la demande des organisateurs.

2. LES PERSPECTIVES 2015

Le pôle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du service qui vise à :

- Optimiser le fonctionnement du service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour contenir l'augmentation des coûts du service,
- Se doter d'équipements et/ou d'installations conformes à la réglementation et aux objectifs du pôle,
- Sensibiliser les usagers à la prévention des déchets et au geste de tri pour limiter la production de déchets et favoriser leur valorisation.

Les missions importantes à mener en 2015 sont :

- Le changement du mode de gestion du centre de valorisation au Teich à la fin du contrat de délégation de service public (DSP) ;
- Le lancement des études préalables à la construction du nouveau Pôle Technique Environnement
- la pose de garde-corps réglementaires sur l'ensemble des déchèteries pour lutter contre le risque de chute ;
- la poursuite du programme de prévention en partenariat avec l'ADEME (distribution de composteurs, lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi et actions en faveur des économies de la ressource en eau).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-243300563-20150723-15-141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2015
Publication : 27/07/2015

Marie-Hélène DES ESGAULX

